



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N° 4 AU CONTRAT
ARPEGE, MARCHE D'ASSISTANCE ET DE
MAINTENANCE DES LOGICIELS CONCERTO,
ESPACE FAMILLE ET ESPACE CITOYEN**

**DÉCISION N° AU-18-351
EN DATE DU 15 NOVEMBRE 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 30-I-3 ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° 4931 en date du 14 novembre 2017, portant délégation de fonction à Monsieur Gilles PANNETIER, 5^{ème} adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'assurer la maintenance et l'assistance des logiciels Concerto, Espace Famille et Espace Citoyen avec le rajout aux prestations complémentaires (art. 5B) du Pack Assistance Confort – Concerto V5 ou Opus ;

CONSIDÉRANT la proposition de la société ARPEGE de signer un avenant au contrat de maintenance et d'assistance des logiciels Concerto, Espace Famille et Espace Citoyen ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société ARPEGE – 13 rue de la Loire - CS 23619 - 44236 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE CEDEX représentée par son Président Monsieur Bruno BERTHELEME, l'avenant n°4 au contrat de maintenance et d'assistance des logiciels Concerto, Espace Famille et Espace Citoyen ;

Le coût de ces prestations complémentaires est de 4 050€ HT cependant le présent avenant ne modifie pas l'équilibre global du marché qui est d'un montant initial de 60 849,34€ HT.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire chargé de l'administration
municipale, des ressources humaines, des
nouvelles technologies et des affaires patriotiques,

Signé

Gilles PANNETIER

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20181115-lmc1H5781H1-AR Date de réception en Préfecture : 15/11/2018 Date de Publication : 15/11/2018
